



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg, le 18 mars 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question orale à Madame la Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture concernant les marques auriculaires pour bovins.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Jeff Boonen
Député